

Conseil Municipal
Séance du jeudi 25 février 2016

L'an deux mille quinze, le 25 février à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

Etaient présents :

- Mesdames ANTOINE Séverine, CROCHET Françoise, DUMEZ Ludivine, JACQUES Céline, PADIEU Yveline, TUAL Nicole, VENDEWINKELE Catherine,
- Messieurs BATTON Sébastien, BONAMY Patrice, CAGNIARD Cédric, CARPENTIER Georges, DEWAELE Philippe, FRERE Etienne, PYTLAK Michel.

Madame Françoise CROCHET est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 janvier 2016.

1) DELIBERATIONS

Rapporteur : Daniel GUEGUEN, Maire

Les contrats et délibérations fixant les tarifs au titre de l'année 2016 :

a. Tarifs de location des salles St Rémi :

<i>Habitants ou sociétés locales de Berneuil-sur-Aisne</i>		1 jour	2 jours
<i>Grande salle</i>	Réception ou repas sans cuisine	154 €	231 €
	Réception ou repas avec cuisine	260 €	390 €
<i>Petite salle</i>	Réception ou repas sans cuisine	108 €	162 €
	Réception ou repas avec cuisine	184 €	276 €

<i>Particuliers ou sociétés extérieures à Berneuil-sur-Aisne</i>		1 jour	2 jours
<i>Grande salle</i>	Réception ou repas sans cuisine	199 €	299 €
	Réception ou repas avec cuisine	305 €	458 €
<i>Petite salle</i>	Réception ou repas sans cuisine	153 €	230 €
	Réception ou repas avec cuisine	229 €	344 €

b. Tarifs des concessions de terrains du cimetière et du columbarium :

<i>Concessions de terrain</i>		
Trentenaire	Cinquantenaire	99 années
100 €	150 €	300 €

<i>Concessions de columbarium</i>		
Type / Durée	15 ans	30 ans
La case*	400 €	800 €
Jardin du Souvenir	150 € (gravure incluse normée et non-à voir)	

*Avec la case, la Mairie fournit la plaque sur laquelle sera gravée les inscriptions avec un type de gravure normée et non-à voir

c. Tarifs de la vente des 17 lots de bois :

- Le tarif est fixé à 15 € le stère

d. Tarifs du périscolaire et NAP :

- Périscolaire
 - Le matin, de 7h30 à 8h30 : 1 €
 - Le midi, de 11h45 à 13h30 : 2 €
 - Le soir, de 16h30 à 18h00 : 2 €
- NAP, le vendredi de 13h30 à 16h30 : 2 €

e. Délibérations SMIOCE

Lors de la réunion du 8 décembre 2015 le Comité Syndical du SMIOCE (Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des Classes d'Environnement) a donné un avis défavorable à notre demande de retrait (délibération du Conseil Municipal du 8 juin 2015).

Nouvelle délibération : "Le Conseil Municipal a pris la décision de se retirer sachant que les enseignants ne souhaitent plus partir en classes de découvertes et que la commune participe financièrement aux projets culturels des écoles et à la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)"

Monsieur le Maire se rendra à la prochaine réunion du SMIOCE pour présenter cette demande.

f. Dissolution de l'Association Foncière

Le bureau de l'Association Foncière réuni le jeudi 4 février 2016 propose la dissolution de cette association et il est demandé :

- Si la commune accepterait l'incorporation du patrimoine de l'Association Foncière dans le patrimoine communal.
- De verser à la commune l'actif restant de l'Association Foncière :
 - 2 538,74 € représentant l'actif financier
 - 86 444,09 € d'actif foncier correspondant aux chemins cadastrés :

AL 143 La Groseillère 5 a 50 Ca

AL 350 Les Prés Potagers 2 a 50 Ca

AL 356 Les Prés Potagers 6 a 90 Ca

AL 362 Le Ruzon 11 a 10 Ca

**g. Délibération exceptionnelle concernant le chèque de 150 € remis par M. Yves LEFIN
(Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 janvier 2016)**

Le chèque a été déposé au Trésor Public et cette somme sera versée au Club des Aînés.

h. Délibération concernant la facture de 84,20 €

Représentant les frais de repas (4 personnes) suite à la réunion PLU à Beauvais le 16 février de 9h30 à 12h30.

2) **COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Rapporteurs : Franck MOREAU & Etienne FRERE

Présentation de la synthèse budget 2015

- Recettes de fonctionnement : 418 689,90 €
- Dépenses de fonctionnement : 445 699,76 €
- Recettes d'investissement : 19 137,17 €
- Dépenses d'investissement : 64 425,24 €
- Excédent fin d'année 2015 : 68 789,66 €

Monsieur le Maire précise que la subvention de 11900 € accordée par le Conseil Départemental concernant les travaux d'assainissement pluvial de la rue de Chiens Rouges n'a pas été encore versée.

Il faudrait calculer l'excédent de fin d'année 2015 de la manière suivante :

$$68\,789,66 + 11\,900 = \underline{80\,689,66\text{ €}}$$

Le compte administratif 2015 est voté à l'unanimité.

3) **INFORMATIONS DU MAIRE**

- Demande de Madame SAVOURET Emilie qui sollicite une aide financière concernant un voyage à Prague, organisé par le Lycée Guynemer de Compiègne où sa fille est scolarisée. Le Maire propose une participation de 50 €. Les membres du Conseil approuvent cette aide.
- Devis de la "Berneuillaise de Travaux" de 2490 € concernant la location de nacelle pour mettre en place un poteau-éclairage au terrain de football et pour l'élagage d'arbres dans divers endroits de la commune.
- 2 dates de réunions publiques sont prévues :
 - Le 21 mars à 18h00, salle communale de Trosly-Breuil : informations barrage d'Hérant
 - Le 22 mars à 18h00 salle Saint Rémi de Berneuil : réunion d'information VOISINS VIGILANTS ; la gendarmerie présentera le concept et ses différentes étapes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance

Le Maire